



**Nom du prestataire de compte : ING Belgique S.A.**

**Intitulé du compte : Compte Vert ING**

**Date: 1/1/2023**

- Ce document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les documents « [Tarif des principaux services et opérations bancaires à usage privé \(PDF\)](#) » et « [Tarifs des crédits à la consommation](#) ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également au bas de ce document.

Service	Frais	
<b>Services de compte généraux</b>		
<b>Tenue de compte</b> [Compte Vert ING]	par mois	2,00 €* <sup>1</sup>
Pack incluant une <b>offre groupée de services</b> comprenant :	par mois	2,50 € <sup>1</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un compte à vue à usage privé avec un nombre illimité de titulaires.</li> <li>• La fourniture de 2 cartes de débit (max. 1 par titulaire) avec accès à ING SelfBank et aux réseaux Bancontact et Maestro .</li> <li>• La fourniture d'une carte de débit de remplacement par</li> </ul>	<b>Total des frais mensuels</b> <b>Total des frais annuels</b>	<b>4,50 €<sup>1</sup></b> <b>54,00 €<sup>1</sup></b>

<sup>1</sup>Clients non-résidents domiciliés en dehors de l'Union Européenne : 8,33 euros par mois / 100 euros par an (tenue de compte 0,83\* euros, services inclus 7,5 euros), première année 2,5 euros par mois / 30 euros par an (tenue de compte 0,83\* euros, services inclus 1,67 euros).

\* TVA non due

<p>an en cas de vol ou de perte de la carte de débit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fourniture d'une carte de débit [Carte de débit temporaire ING] par an, à utiliser jusqu'à la réception de la carte de débit définitive.</li> <li>• 60 opérations manuelles en euro par an.</li> <li>• Les retraits d'espèces en euros dans un espace ING SelfBank ou à un distributeur de billets dans la zone SEPA avec la carte de débit.</li> <li>• L'accès aux réseaux et aux canaux numériques d'ING (Home'Bank, ING Banking,...) et aux services clients d'ING</li> <li>• Accès aux points Bancontact CASH</li> <li>• Les extraits de compte via Home'Bank.</li> <li>• Un nombre illimité d'opérations de paiement électroniques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA)</li> <li>○ Virement en euros (SEPA) par ING SelfBank, Home'Bank ou ING Banking</li> <li>○ Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)</li> <li>○ Ordre permanent en euros (SEPA)</li> </ul> </li> </ul> <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	
<p><b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b></p>	
<p><b>Virement en euros (SEPA)</b></p>	

Opérations de débit manuelles :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Virement en euros (SEPA) sur papier standard (formulaire rose partiellement pré-imprimé)</li> </ul>	par opération	1,00 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Virement au guichet exécuté par un collaborateur ING</li> </ul>	opérations 1 à 60, par opération	gratuit
	opérations 61 ou plus, par opération	1,00 €
Retour de fonds	Par paiement	18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations des 12 derniers mois</li> </ul>	Par recherche	30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations plus anciennes</li> </ul>	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2<sup>e</sup> heure et par heure</li> </ul>	Par heure supplémentaire	60,50 €
<b>Domiciliation</b> en euros (SEPA)		
Demande injustifiée de remboursement	Par demande	72,60 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
<b>Ordre permanent</b> en euros (SEPA)		
Retour de fonds	Par paiement	18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement		

<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations des 12 derniers mois</li> <li>Opérations plus anciennes</li> </ul>	Par recherche	30,25 €
	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2<sup>e</sup> heure et par heure</li> </ul>	Par heure supplémentaire	60,50 €

## Cartes et espèces

<b>Fourniture d'une carte de débit</b> Fourniture d'une carte de débit supplémentaire en ce compris: <ul style="list-style-type: none"> <li>Accès au ING Self'Bank</li> <li>Service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe</li> </ul>	Par carte	10,00 €
Fourniture d'une carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Par carte	9,99 €
Echange d'une carte de débit défectueuse		gratuit
Fourniture d'une carte de débit [Carte de débit temporaire ING], à utiliser jusqu'à la réception de la carte de débit définitive.		15,00
Envoi d'une carte de débit par courrier recommandé	Zone SEPA, par envoi Hors zone SEPA, par envoi	25,00 €* 50,00 €*
<b>Fourniture d'une carte de crédit</b> [ING Card]	Pour les clients de plus de 25 ans <b>Total annuel des frais</b>	<b>27,00 €*</b>
	Pour les clients entre 18 et 25 ans <b>Total annuel des frais</b>	<b>10,00 €*</b>
[Visa Classic]	Pour les clients de plus de 25 ans <b>Total annuel des frais</b>	<b>27,00 €*</b>
	Pour les clients entre 18 et 25 ans <b>Total annuel des frais</b>	<b>10,00 €*</b>

ING Belgique SA – Banque/Prêteur – Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA: BE 0403.200.393 – BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE45 3109 1560 2789 – www.ing.be – Contactez-nous via ing.be/contact – Courtier en assurances, inscrit à la FSMA sous le numéro 0403.200.393.

[Visa Gold] <sup>2</sup> /[MasterCard Gold]	<b>Total annuel des frais</b>	<b>51,00 €* 159,00 €* 139,30 €* 9,99 €</b>
	Option ING Global Assistance <sup>3</sup> (par an)	
	Option ING Assistance <sup>4</sup> (par an)	
	Par carte	
Fourniture d'une carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Zone SEPA, par envoi	25,00 €* 50,00 €* Service non disponible
Envoi d'une carte de crédit par courrier recommandé	Hors zone SEPA, par envoi	
<b>Fourniture d'une carte prepaid</b>	Service non disponible	
<b>Retrait d'espèces en euros</b>		
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	au guichet dans une agence d'ING Belgique sans ING SelfBank	gratuit
	au guichet dans une agence d'ING Belgique avec ING SelfBank	1,00 €
	au guichet d'une autre banque	gratuit
Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	au guichet d'une banque, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
Retrait d'espèces par carte de crédit [ING Card], [MasterCard ING] ou [Carte Visa ING]	aux distributeurs de billets, par retrait	6,00 €* + 1,00%* du montant
	au guichet, par retrait	8,00 €* + 1,00%* du montant
<b>Retrait d'espèces dans une autre devise</b>		
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait	0€
	marge de change <sup>4</sup>	3,9% du montant

<sup>2</sup> Cette carte de crédit n'est plus commercialisée

<sup>3</sup> Cette assurance n'est plus commercialisée.

\* TVA non due

<sup>4</sup>Taux de change pour les transactions Maestro/Visa/ Mastercard : taux de change de la banque centrale européenne le jour de la réception de la transaction pour les devises suivantes: AUD, BGN, CAD, CHF, CZK, DKK, GBP, HUF, ISK, JPY, NOK, NZD, PLN, RON RUB, SEK, TRY, USD et ZAR. Le taux de change est augmenté par ING de la marge de change indiquée. Pour les autres devises le cours de change de Visa/Mastercard sont d'application. Les taux de change de la banque centrale européenne, de Visa et de Mastercard peuvent être consultés sur [ing.be/cartedevise](http://ing.be/cartedevise).

ING Belgique SA – Banque/Prêteur – Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA: BE 0403.200.393 – BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE45 3109 1560 2789 – [www.ing.be](http://www.ing.be) – Contactez-nous via [ing.be/contact](http://ing.be/contact) – Courtier en assurances, inscrit à la FSMA sous le numéro 0403.200.393.

Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	au guichet d'une banque, par retrait	0€
	marge de change <sup>4</sup>	3,9% du montant
	aux distributeurs de billets, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	marge de change <sup>4</sup>	3,9% du montant
	au guichet d'une banque, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	marge de change <sup>4</sup>	3,9% du montant
Retrait d'espèces par carte de crédit [ING Card], [MasterCard ING] ou [Carte Visa ING]	aux distributeurs de billets, par retrait	6,00 €* + 1,00%* du montant
	marge de change <sup>4</sup>	2,00%* du montant
	au guichet d'une banque, par retrait	8,00 €* + 1,00%* du montant
	marge de change <sup>4</sup>	2,00%* du montant
<b>Découverts et services connexes</b>		
<b>Facilité de découvert</b> [ING réserve d'argent]	1.250,00 € à 4.999,99 €	
	Taux annuel effectif global (TAEG)	8,50%
	Taux débiteur annuel	8,18%
	5.000,00 € to 24.999,99 €	
	Taux annuel effectif global (TAEG)	8,50%
	Taux débiteur annuel	8,18%
> 25 000.00 €	Taux annuel effectif global (TAEG)	8,50%
	Taux débiteur annuel	8,18%
<b>Autres services</b>		
<b>Assurance-Compte</b> [Assurance-compte Espèces ING]	<b>Total annuel des frais</b>	<b>4,80 €* </b>
<b>Extraits de compte</b>	Envoyés par la poste	5,00 €*+ frais de port
	A disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres	
	<b>Total annuel des frais</b>	<b>50,00 €* </b>

\* TVA non due

ING Belgique SA – Banque/Prêteur – Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA: BE 0403.200.393 – BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE45 3109 1560 2789 – www.ing.be – Contactez-nous via ing.be/contact – Courtier en assurances, inscrit à la FSMA sous le numéro 0403.200.393.

## ANNEXE – LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRESENTATIFS LIES A UN COMPTE DE PAIEMENT

TERME	DEFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION EN EUROS (SEPA)	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITE DE DECOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.